

DE SOLITAIRE À SOLIDAIRE



Quel chemin nous avons fait ensemble depuis dix ans que l'association « Collectif de l'eau Usagers d'Avignon » a été créée.

Votre opiniâtreté, votre solidarité et votre fidélité sont déterminants et encourageants pour les premiers adhérents comme pour les nouveaux venus.

Rappelez-vous, le collectif de l'eau est né, avec la défense des consommateurs et le droit à l'eau pour tous comme objet.

Si nous n'avons pas la Régie publique avec le Conseil Communautaire, nous pouvons être fiers des avancées que nous avons obtenues année après année en démontrant la mauvaise gestion des délégataires.

(Notamment sur les fuites dans les réseaux) mais aussi en faisant condamner Veolia par le tribunal sur les pénalités, les coupures et le solde antérieur prescrit. Aujourd'hui est enfin reconnue l'énormité du montant de l'abonnement pour Avignon (part fixe) que tant d'usagers ont contesté sur leurs factures pendant des années, justice est enfin rendue et le montant de l'abonnement passerait de 101euros par an à 32euros TTC en 2019.

suite page 2

CONFERENCE PUBLIQUE

organisée par le collectif des usagers de l'eau

LES CONTRATS ILLÉGAUX DU GRAND AVIGNON

Avec la participation de :

Patrick du Fau de Lamothe
(Expert Comptable)

&

Zehor Durand (Avocat)

Jeudi 29 novembre à 18h

Médiathèque Jean-Louis Barrault

6 rue Perrin Morel (Rocade) - AVIGNON

LES NOUVEAUX CONTRATS VOTES Sont applicables au 1er janvier 2019 sur Avignon, ils attribuent : l'eau à SUEZ pour 8 communes dont Avignon ; l'assainissement à Veolia pour les 16 communes

L'Eau est un bien commun de l'humanité, nous ne devons jamais l'oublier, et une vingtaine d'élus décideraient, en lieu et place des 200 000 habitants de l'agglomération, de remplir les poches des multinationales de l'eau...

Nous dénonçons les illégalités du contrat ainsi que les clauses abusives du nouveau règlement. (lire ci-contre)

Des contrats illégaux à faire annuler Il faut faire casser ces contrats que nous refusons, car ils ne sont établis qu'à l'avantage des Sociétés Anonymes qui pillent notre bien commun.

Nous avons des motifs profonds permettant d'en obtenir annulation Les soi-disant « pragmatiques » (qui ne sont que les accompagnants d'un système qui va à la catastrophe) devront alors rendre des comptes aux usagers et citoyens que nous sommes.

QUE S'EST-IL PASSÉ LE 23 JUILLET 2018 ?



Nous étions nombreux à avoir manifesté ce soir là au Grand Avignon.

Celles et ceux qui n'ont pas pu venir doivent savoir comment ont été prises les décisions qui devraient engager la communauté pour la décennie à venir.

Un public nombreux et motivé, donc et aussi des salariés de Véolia qui ne veulent pas être les « dindons de la farce » ;

Mais oh! Surprise !!!, les élus d'Avignon, de Morières et d'Entraigues auxquels nous avons donné tous les arguments pour démonter la Délégation de service ont préféré agir en ordre dispersé* : 17 élus d'Avignon ont préféré la chaise vide au conseil du GA pour tenir au même moment une conférence de presse dont le contenu nous laisse pantois (le c o m m u n i q u é

contient 3 fois " nous ne nous sentons pas concernés....")

J.M. Roubaud, menaçant plusieurs fois de faire évacuer le public, a préféré assurer la séance dans le chahut et les huées.

Le Grand Avignon n'a même pas cherché à justifier son choix et ses contrats préférant tout bâcler en voulant à tout prix obtenir ce vote à l'arraché, et surtout profiter au maximum de l'absence des "17" dont il se moquait.

Résultats : Consternation*

1/ le « contrat eau » a été voté par 32 voix pour , 2 voix contre, et 6 abstentions.

2/le « contrat assainissement » a été voté par 25 pour, 10 contre (le maire du Pontet accusant la gouvernance du Grand Avignon d'avoir favorisé Véolia pour l'assainissement), et 5 abstentions.

Nous sommes amenés à penser que les 17 absents de « la chaise vide » pouvaient faire capoter ce contrat assainissement, (par 10+17=27 contre ; et 25 pour).

* élus écologistes : 1 pour et 2 abstentions; Entraigues et Morières : 4 abstentions ; élus d'Avignon 2 contre 2 refus de vote 17 chaises vides.



QUELLES ACTIONS MAINTENANT ?

Nouveauté juridique: alors qu'auparavant on ne pouvait attaquer que la délibération, une jurisprudence récente permet aux usagers (tiers au contrat) d'attaquer le contrat et d'en obtenir l'annulation.

1): recours au T.A.

Le 16 octobre, les contrats sont publiés, nous allons déposer recours au tribunal administratif car les contrats sont illégaux : basés sur une procédure irrégulière entre le vote du 17 juillet 2017 et celui du 23 juillet 2018; écrits par un bureau d'études IRH lié aux sociétés des eaux ; les comptes sont faux en recettes et

en dépenses ; les règlements de l'usager contiennent des clauses abusives.

2): nous avons demandé au préfet de soumettre ces contrats à l'avis de la Chambre Régionale des Comptes (il en a le pouvoir, celui de Marseille l'a fait), en l'absence de réponse, nous l'interpellerons publiquement et nous solliciterons les avignonnais pour qu'ils participent à cette exigence.

3): 35 ans de surfacturation : l'eau a donc été surfacturée en Avignon pendant 35 ans, avec un abonnement reconnu aujourd'hui très élevé et injuste.

Le montant de l'abonnement va enfin baisser à Avignon

Nous n'avons cessé d'agir sur ce sujet et de montrer qu'Avignon détenait le record de ce montant dans le classement de 120 villes ;

aujourd'hui le Grand-Avignon nous donne raison ; merci à tous ceux qui de 1992 à 2012 ont fait « la grève de l'abonnement ».

4): rachat des compteurs: au 31 décembre 2018, il y a danger que Véolia perçoive de la collectivité une somme de 1,8 millions d'€ pour rachat des compteurs, or nous avons la preuve que ces compteurs appartiennent à la collectivité.

Nous avons interpellé le préfet qui refuse d'y voir une illégalité pourtant flagrante.

Nous avons alerté le receveur pour qu'il refuse de payer cette somme: qui viendrait grever le budget eau du Grand Avignon. Celui-ci ferait alors payer les 1,8 millions aux usagers par augmentation de la taxe communautaire sur la facture d'eau.

BULLETIN D'ADHESION 2018

Nom, Prénom :

Adresse Postale :

e-mail :@.....

Téléphone fixe : Mobile :

Avez-vous une page « Facebook » : Oui – Non

Cotisation : 10 euros. Chèque ou Espèces (rayer la mention inutile)

Autre montant :

<https://collectifeau84.wordpress.com/journal/>

A retourner à : Collectif de l'eau-7, impasse des fleurs-84000 Avignon

Du pain sur la planche

Le combat pour l'établissement d'une régie de l'eau sur le Grand Avignon n'est pas perdu.

Afin de continuer à mener cette bataille et bien d'autres encore qui impliquent entre autre :

- d'assumer « sur le terrain » la défense des usagers (nous sommes les témoins, chaque semaine à notre permanence, des comportements illicites des sociétés des eaux)
- de mieux nous intéresser à la qualité de l'eau
- d'agir et d'avoir des contacts extérieurs au-delà de notre propre périmètre.

Nous avons assurément besoin de forces neuves.

Nous demandons à chacun de vous de faire un « petit effort » personnel pour aider au renforcement de notre association:

- aidez à mieux faire connaître autour de vous l'activité et les préoccupations du Collectif de l'eau.

On s'aperçoit, lors de notre permanence du mercredi (16h 30 à 18 H Annexe de la mairie Ouest -30 av. Monclar) que beaucoup de personnes ignoraient auparavant l'existence de notre association.

Faites nous profiter de vos com-

pétences : nous recherchons des personnes susceptibles de réaliser des vidéos et des photos à partir de scénarii faciles (exemples: « l'arnaque » du rachat des compteurs - les fuites d'eau, etc...).

N'hésitez pas à nous contacter si vous pensez pouvoir nous aider.

- répondez « présent » aux appels à distribution sur les marchés et autres lieux, ou de diffusion de documents dans votre quartier ou dans votre immeuble (affichettes, tracts, flyers).

- Envoyez nous vos réflexions, vos réactions et vos idées.

Grand Avignon mag

A l'affiche et sur plusieurs pages, un avenir radieux pour la gestion de l'eau avec :

- «*Transparence et concertation*» à tous les étages y compris avec les usagers, mais à l'exclusion du Collectif de l'eau sans doute trop représentatif.

- «*Baisse des prix*», (on ne dit pas qu'il y a au moins 10 clauses de révision des prix), «*meilleure qualité du service*» (suppression d'un minimum de 10 emplois + soustraction généralisée), «*meilleur accueil des usagers*» (plateforme téléphonique située au Maroc soit au plus près de l'utilisateur), «*contrôle renforcé des socié-*

tés gestionnaires et des contrats» (cf. ce qui se passe avec le chantier du Tram dont la coût a presque doublé en 2 ans).

Il semblerait que si les contrôles et le suivi ont fait défaut, c'est justement à cause de ces vieux contrats !! Ouf, on est rassuré !!

Rien à craindre, par contre, avec les nouveaux où tout est prévu !

Encore des doutes, des interrogations ? Le collectif vous conseille le rapport édifiant de la cour des comptes sur le contrôle exercé par l'agglomération sur la société responsable du tramway.

Décryptage des contrats : rendez-vous le 29 novembre.



L'abonnement Véolia prend fin le 31/12/2018. La facture sur les lignes « Abonnement » doit être réduite au prorata de la période comprise entre la date de votre facture et le 31 décembre 2018. Vérifiez que cela a bien été fait sur votre facture du deuxième semestre 2018.

L'EAU EST A NOUS

Collectif de l'eau 7, impasse des fleurs - 07 81 18 41 03 - collectif.eau@gmail.com

Internet : <https://collectifeau84.wordpress.com/>

Directeur de la publication : Marcelle Landau

Comité de rédaction : Pierre Magallon – Claude Lecouteux - M. Odile Ponzio – C. Coffinier – M.Dapon

Imprimerie : Impressions 14 rue guillaume Puy – 84000 Avignon